

## EGLISES

# Un «oui» sans enthousiasme des réformés vaudois à la modification du Notre Père

Tags: Synode (/tag/Synode.html) EERV (/tag/EERV.html) Notre Père (/tag/Notre-Pere.html) Bible (/tag/Bible.html)



L'organe délibérant de l'Eglise réformée vaudoise a accepté de remplacer «Ne nous soumet pas à la tentation» par «ne nous laisse pas entrer en tentation» pour la sixième demande du Notre Père. L'œcuménisme a primé sur la théologie.

Par Joël Burri

«Tout mon être théologique se révolte contre cette modification, mais je vous invite à l'accepter par pur pragmatisme», a résumé la pasteure Florence Clerc Aegerter devant le Synode, organe délibérant de l'Eglise

évangélique réformée du canton de Vaud (EERV). Réunis les 3 et 4 novembre dans la salle du Grand conseil à Lausanne, les délégués étaient appelés à se prononcer sur une modification du Notre Père.

La démarche initiée par la Conférence des évêques de France vise à remplacer «Ne nous soumet pas à la tentation» par «ne nous laisse pas entrer en tentation» dans la prière commune à tous les chrétiens et pour la version prononcée par l'assemblée. Le texte de cette prière se trouve au chapitre 6 de l'évangile de Matthieu et la traduction actuellement prononcée par les fidèles a été adoptée par de nombreuses Eglises francophones en 1966. «Nous regrettons que tout cela ait commencé par un malentendu», a rappelé le conseiller synodal John Christin. Les protestants suisses ont, en effet, été un peu surpris, voire courroucés, quand ils ont compris, en juin 2017 que la modification de traduction ne concernait pas seulement la Bible liturgique catholique romaine, mais également la version prononcée.

«Les théologiens sont divisés sur la qualité de ce texte qui semble davantage tenir de l'esprit de notre temps que de la fidélité au texte biblique», a concédé John Christin, qui a toutefois encouragé les délégués à accepter le changement en raison de l'importance pour les célébrations communes entre catholiques et protestants ainsi que pour les familles mixtes. «Je ne veux pas devoir choisir ma confession quand je prie avec mes enfants», a renchéri la conseillère synodale Myriam Karlström dont l'époux est catholique romain.

«Faut-il dire les mêmes mots pour prier ensemble?», a questionné le pasteur Frédéric Keller. Opposé à la modification, il a rappelé que les différences étaient enrichissantes dans le dialogue œcuménique. Par ailleurs, en cette période de jubilé de la Réforme renoncer à faire face aux difficultés du texte biblique est contraire aux valeurs protestantes. «Rassurez-moi, ce n'est quand même pas le seul texte qui résiste dans la Bible? On fait le contraire d'un travail pastoral en voulant lisser le texte!», a tonné Frédéric Keller.

«La décision ne porte que sur le texte prononcé», a rappelé le président du Conseil synodal. «Rien ne vous empêche de prêcher sur le Notre Père en utilisant pour cela la traduction de la Bible qui vous convient!»

Au final, c'est un synode divisé qui a accepté la modification par 36 voix contre 25 et 5 abstentions. La commission d'examen avait proposé que cette décision soit soumise à la nécessité d'une réponse identique des autres Eglises réformées romandes pour éviter que les réformés vaudois se trouvent plus proches des catholiques que des réformés neuchâtelois, par exemple. Cette précaution n'a toutefois pas été retenue par la majorité en raison des problèmes pratiques que poserait son application.

## Budget déficitaire

Après un long débat, le synode a également adopté un budget 2018 présentant un déficit de 450'000 francs. Il l'a toutefois amendé de 36'000 francs en réduisant les charges administratives de Saint-Laurent-Eglise. Le synode n'a pas suivi la proposition de la Commission des finances qui proposait une coupe de 70'000 fr dans le domaine de la communication.

## Enthousiasme avec le frein à main pour la maison de la diaconie

Le synode a, par ailleurs adopté, un projet de Maison de la diaconie à Lausanne, dans l'actuel temple de Sévelin. Ce lieu d'accueil devra se faire en collaboration avec les autorités communales. Le synode n'a toutefois pris aucun engagement concernant le financement ou le temps de travail accordé pour ce projet. «J'ai l'impression qu'on est tous d'accord pour ce projet et que l'on est enthousiaste. Mais qu'il y a le spectre du débat sur les dotations [répartition des ressources humaines au sein de l'Eglise, NDLR] qui arrive. Alors on tire quand même un peu le frein à main», a résumé Xavier Paillard.